2ème ANNÉE — DUCK LAKE, SASK., JEUDI 28 NOVEMBRE 1912 — No. 39

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argents, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada)............$1.00
Un an (Etats-Unis)..........$1.50
Un an (Europe).............$2.00

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! *NOTRE LANGUE!*

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publie chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents collaborateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est le seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion)....$0.12
Insertions subséquentes.... 0.08
Mariage, Décès, Naissance .25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef*

Propriétaires CIE LA BONNE PRESSE LTEE

Centralisations scolaires

Le parlement de la Saskatchewan discutera dans la présente session le système des centralisation scolaires (consolidation of schools).

Il s'agit de coaliser les districts scolaires limitrophes dans les endroits de la campagne où la population est plus disséminée pour y établir une école centrale. Un système de voiturage amènera les enfants le matin et les reconduira le soir

Le projet de loi annoncé par le premier ministre Scott offre une allocation d'un tiers des frais de transport aux districts scolaires qui désireront se fédérer.

Au point de vue des frais à encourir par les commissions scolaires, il est assez difficile de dire ce que peut coûter ce système de centralisation. Il est vrai que le maintien d'une seule école générale diminue les dépenses de construction et de salaires aux instituteurs, mais d'autre part la nécessité d'avoir plusieurs voitures sur le chemin, toute l'année, pour transporter les enfants, grèvera fortement le budget scolaire.

Au point de vue, beaucoup plus important pour nous, de l'enseignement religieux et de l'enseignement du francais, la question devient très complexe et peut apporter des modifications très considérables à la situation scolaire actuelle. Là où les catholiques sont actuellement en trop faible minorité pour soutenir une école séparée, ils pourraient, en se groupant, former un nombre suffisant pour obtenir dans l'école centrale un instituteur de leur langue et de leur foi et, en toute justice, la loi devrait leur reconnaître ce droit, puisque ce sont les syndics qui engagent l'instituteur. Que les catholiques et les protestants aient chacun leur instituteur et une bonne entente devient possible.

Il ne faudrait à aucun prix que cette centralisation scolaire détruise le principe des écoles séparées absolument nécessaires dans un pays de populations mêlées comme le nôtre.

Une loi, laissant aux districts intéressés liberté complète d'accepter ou de rejeter la centralisation et sauvegardant clairement les droits des minorités, pourra améliorer la situation de tous. Autrement elle constituerait un grave danger pour la population catholique en général, et spécialement pour la population de langue française qui a droit dans cette province à l'enseignement d'un cours primaire en français.

Les hotels borgnes

Il y a quelque temps, dans la petite ville de Blaine Lake, trois hommes se sont empoisonnés avec de l'alcool de bois qu'il s'étaient procuré en cachette chez un individu de la région.

Après une protestation publique de la population contre l'hôtel borgne et son "héros" le gouvernement provincial s'est décidé à sévir. Il y aura désormais un agent de la police à cheval qui stationnera à cet endroit et visitera aussi la ville Marcelin chaque semaine.

Les Anglais ont caractérisé du terme énergique de "blind pigs" ces ignobles tavernes où se pratique le commerce illicite des boissons enivrantes.

C'est le devoir de tous les citoyens honnêtes de dénoncer les hôtels borgnes et de travailler sans relâche à les faire disparaître. En travaillant à purger la province de ces taudis, le gouvernement fera une œuvre utile et nécessaire.

Gare à ceux qui s'abaissent jusqu'à pratiquer ce commerce dégradant pour mettre quelques sous dans leur escarcelle ! S'ils ne peuvent gagner leur pain autrement dans ce pays où le travail honorable ne manque jamais, qu'ils le mendient plutôt.

Tandances inquiétantes

Dans la Confédération canadienne, la province de Québec est comme la pierre fondamentale de tout l'édifice. Province la plus ancienne, province unique du Canada jusqu'à la conquête, elle possède mieux que tout autre, exclusivement même, l'ensemble des traditions nettement dessinées qui forment l'assise d'une nation.

Toute son histoire se résume en une double loyauté : celle qu'elle professe publiquement envers Dieu par la pratique du culte catholique et celle qu'elle a vouée à la couronne d'Angleterre.

Les influences, quelles qu'elles soient, qui travaillent à amoindrir les traditions nationales et religieuses de cette province ébranleront dans leurs bases l'édifice même de la nation canadienne qui s'élabore aujourd'hui en des proportions gigantesques, au plus grand avantage de l'empire britannique.

Il n'est plus douteux, à la lumière des événements, que la franc-maçonnerie, l'anglaise comme celle du Grand-Orient, ont fait de la province de Québec leur point de mire. Il suffit de suivre la campagne de dénigrement et de démolition que poursuit à Montréal depuis sa fondation la feuille radicale et hypocritement haineuse qu'est le "Pays", pour constater que les agents de la secte se sont mis à l'œuvre avec rage.

Les voleurs et les dynamitards sont de tous les pays, c'est une écume qui surgit des bas-fonds de la société et que la police a le devoir de reprimer pour la protection de tous. Les criminels et les anarchistes de la pensée qui rêvent de démolir toute une patrie et de lui ravir le trésor des traditions séculaires qui constituent toute sa raison d'être, sont-ils moins dangereux ? N'y a-t-il pas un service de sûreté nationale qui doit tenir ces gens-là à l'oeil ?

Le peuple élit ses mandataires et se choisit un gouvernement pour qu'il veille sur les droits des honnêtes gens et non pas pour qu'il se fasse le complice des malfaiteurs.

Et que voyons-nous aujourd'hui dans la canadienne et catholique province de Québec ? Le chef du gouvernement donne le triste spectacle du policier qui protège les voleurs et rabroue sévèrement ceux qui crient : "Au voleur !" Le premier ministre qui est, nous n'en doutons pas, un catholique sincère dans sa vie privée, loin de prendre une position tranchée contre ceux qu'il sait bien être des ennemis véritables de la patrie, lance du haut de la tribune parlementaire des injures à un prêtre, coupable d'avoir fait son devoir en signalant le péril.

C'est là pour le moins une tendance fort inquiétante. Celui qui rougit de sa foi dans ses actes publics, ne peut empêcher, par des phrases, le mal auquel, par ses actes, il tend une main de complice.

La foudre gronde en Europe

De jour en jour l'horizon s'assombrit et la perspective d'une guerre générale qui mettra aux prises toutes les nations européennes devient de plus en plus troublante.

Une dépêche de Berlin annonce que l'Allemagne supportera l'Autriche dans l'éventualité d'une guerre avec la Serbie, et qu'elle mobilise deux corps d'armée sur la frontière russe. Les déposants retirent leur argent des banques. L'Autriche, l'Allemagne, l'Italie et la Russie ont massé aux frontières affirme-t-on deux millions et demi de soldats et les flottes sont prêtes pour la bataille. Le gouvernement Serbe rappelle dans la capitale toutes les troupes disponibles. Des émeutes se produisent dans les rues de Vienne entre les étudiants Allemands et Serbes.

La foudre gronde, qui peut dire qu'elle n'éclatera pas ?

Les peuples se sont ligués contre Dieu. La justice divine est patiente mais lorsqu'elle frappe ses coups sont terribles.

L'un de nos collaborateurs l'écrivait l'an dernier, à la date du 26 octobre : "Sans doute des gouvernements imbus des théories voltairiennes et des doctrines maçonniques ont pu s'imaginer qu'ils n'auraient pas à rendre compte de leur conduite. De fait, il a semblé pendant quelques années que le bras de Dieu s'était raccourci ou que la justice adoucie par la miséricorde avait pardonnée sans rançon. Erreur, c'est le propre de l'Eternel de ne pas se hâter de faire entendre des paroles paternelles ; mais quand sa main vengeresse s'appesantit sur ceux qui ont méconnu les appels de sa bonté, il les écrase."

En avant ! la Colonisation

J'apprends avec un extrême plaisir par le PATRIOTE de Duck Lake "qu'une compagnie française agricole et financière entrera probablement en opération vers le mois de mai prochain. Cette compagnie fera une louable propagande en France pour la région du lac Wakaw et pour toutes les régions de colonisation entre Saskatoon et Prince Albert."

Qu'il me soit permis d'offrir aux promoteurs du projet, Messieurs Edouard Brunet et Delorme, mes meilleures félicitations pour le choix qu'ils ont fait de leur champ d'action.

En effet, je puis dire, avec connaissance de cause, que les terres entre Saskatoon et Prince Albert renferment tout ce que les colons peuvent désirer : sol des plus fertiles, du foin en fécondité, de la très bonne eau, du bois de chauffage et du gibier en abondance. Je le répète, c'est un des meilleurs centres de colonisation.

Je souhaite de tout cœur que le projet se réalise pour le plus grand bien de la colonisation française. Faisons tout en notre pouvoir pour intéresser nos cousins d'outre-mer qui ont des capitaux, à venir visiter nos endroits de colonisation. Quand ils auront constaté par eux-mêmes nos richesses encore inexplorées, ne demandant que du capital et des bras vigoureux — et qu'il y va de leurs intérêts d'investir de l'argent dans l'immeuble — ils deviendront ensuite nos meilleurs agents d'immigration. C'est alors seulement qu'un courant sérieux d'immigration française se dirigera de notre côté, et qu'on fera de la véritable colonisation. Il y aura intérêt du côté du vendeur à faire de l'immigration —et du côté de l'acheteur, il y aura de l'attrait à venir habiter ces belles terres— aux avantages assurés—et situées non loin des communications.

Tous les jours nous pouvons tous constater le travail de géant que font les syndicats anglais, américains et allemands. Ils s'emparent de nos terres à vue et nos plus belles terres tombent entre leurs mains. Les organisateurs de ces syndicats sont des hommes de savoir et d'expérience, doués de grande initiative et d'activité, armés d'audace et faisant reposer leurs fortunes dans l'espoir qu'ils ont en l'avenir de l'Ouest Canadien et cet espoir est fondé sur un passé qui ne saurait faire mentir l'avenir.

En face de ce travail de géant opéré par des syndicats étrangers que font les Canadiens — les enfants du sol ?— Trouve-t-on dans la Saskatchewan un seul syndicat canadien en opération ?

En passant, je suis bien aise de dire à l'honneur de M. le curé Bérubé, de Vonda, que grâce à son savoir-faire et à son esprit d'initiative, un syndicat canadien est en formation — et serait sur pied au printemps prochain— ce serait le premier syndicat canadien qui aurait vu le jour en Saskatchewan. Honneur à son organisateur !

(A Suivre en 2me page)

De par le Monde

Nouvelles du Canada, des États-Unis et de l'Europe

Colonisateur pour l'Alberta.

M. l'abbé J. A. Ethier, le dévoué curé de Morinville, vient d'être nommé par le gouvernement fédéral prêtre colonisateur pour l'Alberta centrale, Nos félicitations.

Journal bilingue.

Un ancien maire de Morinville vient de lancer l'entreprise d'un journal bilingue à St. Albert qui portera le titre de, "L'Etoile de St. Albert" Bon succès au nouveau confrère, qui pourrait avec avantage se montrer plus indipendant des partis politique que ses voisin d'Edmonton et de Morinville.

Nouveau journal catholique.

On annonce aussi la fondation prochaine d'un journal catholique militant à Ottawa.

Les Ecoles publiques des E. U.

Depuis quelque temps des critique sévères se sont produites sur le système scolaire des écoles publique aux Etats-Unis. Inutile de reveler les courants funestes qui y règnent, l'esprit sceptique, l'incrédulité et l'immoralité qui s'y emparent de la jeunesse. Ces critiques viennent des instituteurs mêmes de ces écoles dont ils sont les partisans sincères.

Terrible ouragan.

Un désastreux ouragan, avec raz de marée, ravage la partie ouest de l'ile de la Jamaïque ; des villes entières sont rasées ; on signale 12 pertes de vie.

L'Institut Canadien d'Ottawa.

L'Institut Canadien - français d'Ottawa, fondé le 17 novembre 1852, a celébré avec éclat, le 60e anniversaire de sa fondation. Les principaux Canadiens français de la capitale de la vallée d'Ottawa y assistaient.

Les missionnaires français.

Maintenant que les regards de tout le monde sont tournés plus que jamais vers l'empire ottoman, et que les catholiques se préoccupent toujours plus de la vie catholique dans ce vaste empire, on constate encore une fois le merveilleux essor de la France catholique dans son apostolat traditionnel dans l'Orient classique. Rien que dans la ville de Jérusalem on compte au moins quinze institutions françaises.

Mort de Mgr Barthet.

On annonce, de France, la mort de Mgr Barthet, évêque d'Abdère, Auxilliaire de S. E. le cardinal Andrieu.

Le Protectorat français.

On vient de lancer la nouvelle que le Vatican appuie les démarches du gouvernement italien pour ravoir le protectorat des institutions missionaires italiennes de Turquie passées déjà au protectorat italien et récemment revenus au protectorat français à raison de la guerre de Lybie. La nouvelle est aussi fausse que tendancieuse.

Le Nouveau Quebec.

En vertu d'une loi nouvelle, présentée par le Premier Ministre et que l'Assemblée Législative adopte à l'unanimité, l'ancien territoire de l'Ungava sera désormais connu et organisé sous le nom de nouveau Québec.

La révision du tarif américain.

Le nouveau président désigné des Etats-Unis, M. Woodrow Wilson, se prépose de convoquer une session spéciale du Congrès pour s'occuper du tarif. "Il faut, dit-il que les promesses de notre parti soient rachetées et que toute incertitude cesse."

Les francs-maçons en Turquie.

La presse n'est pas tendre pour le franc-maçon Mahmoud Mouktar, le vaincu de Kir-Kilissé :

Un journal turc, le "Mecherctiette", dit de lui : "Il est un de ces hommes dont l'inaction est moins dangereuse que l'action car il n'agissent que pour le ma d pays."

On le tient responsabls de la perte des torpilleurs turcs à Prévésa. Cependant son père et lui tiraient du gouvernement près de $8,000 de traitement par mois. Et ils étaient un certain nombre de frères trois points qui mettaient ainsi en coupe réglée le gouvernement.

On voit où ils ont mené leur pays.

L'assaillant de Roosevelt.

Le nommé Schrank, qui tenta d'assassiner le Colonel Roosevelt, à Milwaukee, est déclaré fou, par une commission d'aliénistes, et il sera relégué dans un asile d'aliénés.

Meurtriers condamnés.

Les quatre assassins du courtier juif Rosenthal, de New-York, exécuteurs de la conspiration ourdie par le policier Chs Becker, viennent d'être condamnés, tout comme leur inspirateur, à expier leur crime sur la chaise électrique.

Le Manitoba aura-t-il ses elections.

On prétend que les élections provinciales au Manitoba auront lieu peu après l'ouverture de la session en janvier.

Eglise incendiée.

L'intérieur de l'église St. Jean Baptiste, à Lowell, s subi pour $100,000 de dommages par le feu. L'Eglise avait été construite par les RR. PP. Oblats. Le R. P. Baron et une vingtaine de pompiers ont été suffoqués par la fumée en opérant le sauvetage.

Un déraillement à Medecine Hat.

Le mécanicien et le chauffeur ont perdu la vie, 17 personnes furent blessés.

L'inauguration du monument Crémazie au Havre

Une imposante manifestation franco-canadienne s'est déroulée au Hâvre, en France, à l'occasion de l'inauguration d'un monument à notre poète national, Octave Crémazie, décédé en cette ville le 17 janvier 1879. Il y eut d'abord service funèbre à l'église Notre Dame et magnifique panégyrique par M. l'abbé Julien, archiprêtre. agrégé de l'Université, puis la foule se dirigea vers le cimetière pour assister au dévoilement du monument qui se compose d'une stèle de granit canadien surmontée d'un buste du poète, sculpté par l'artiste canadien, M. Hébert.

La société la plus distinguée du Hâvre était venue rendre hommage à Crémazie. Le Canada était représenté par M. Gonzalve Désaulnier, personnage malheureusement peu sympathique. Pour chanter la gloire d'un poète *canadien*, c'est-à-dire catholique et patriote, il eût convenu de choisir un *canadien*, et non pas un ex-membre de l'"Emancipation". M. Désaulniers a pu constater d'ailleurs que les orateurs *français* n'ont pas craint de louer hautement la foi religieuse de Crémazie.

Voici par exemple ce qu'écrivait un journal républicain du Hâvre :

"Si notre civilisation s'est maintenue victorieuse sur les rives du St Laurent, si plusieurs millions de Canadiens y forment aujourd'hui la plus belle, la plus vivante, la plus plus féconde de nos colonies, c'est sans doute à la fidélité du clergé canadien, comme en témoigne Crémazie, mais c'est aussi plus qu'un peu à Crémazie lui-même que la France le doit.

Il y a quelques mois, des littérateurs français allaient au Canada participer au Congrès du "parler français". Aujourd'hui ce sont les Canadiens qui viennent en France pour honorer le défenseur vibrant — et malheureux — de cette belle cause. Ils peuvent être sûrs d'être reçus chez nous à cœur ouvert."

Mme Malandain, la pieuse dame qui avait hébergé et soigné maternellement Crémazie dans son exil, eut l'honneur de dévoiler elle-même le monument du poète.

Nous regrettons que l'espace nous manque pour citer tous les éloquents discours qui furent prononcés en cette occasion. Voici tout au moins la péroraison du panégyrique prononcé par M. l'abbé Julien :

"Laissez-moi dire cependant, ô poète, que la terre havraise, où votre corps sera déposée, n'est pas pour un Canadien une terre indifférente. Entre le Hâvre et Québec il ne s'en faut que d'un océan, et l'océan unit plutôt qu'il ne sépare. Et puis, si vous voulez pour vos cendres la compagnie des cendres de vos aïeux, c'est ici, c'est en terre française que vos aïeux ont laissé leur dépouille mortelle. Leur âme y est encore reconnaissable dans l'âme de la race, et vivant ou mort, ô poète, enveloppé du parfum des brises marines, du rythme des flots enchanteurs, des vieux refrains des ancêtres, en terre havraise, vous pouvez vous croire et vous dire chez vous. !

Aussi nous vous gardons désormais, avec l'assentiment de vos frères canadiens. Désormais, vous ne manquerez ni de prières ni de souvenirs. Votre tombe est devenue un monument, le monument de la fidélité du Canada envers la mère-patrie, le monument de l'alliance indissoluble entre la langue française et la foi canadienne, le monument de votre gloire victorieuse de l'oubli, des malheurs et de la mort. Ah si votre cœur, tout poudre qu'il est, pouvait avoir quelque sentiment, il tressaillirait au bruit des honneurs que reçoit aujourd'hui votre mémoire. "Exultabunt Domino ossa humiliata".

Consolation tardive, sans doute, sinon pour vous, Messieurs, qui venez au nom du Canada français réparer l'injustice du sort plutôt que des hommes, consolation tardive pour l'homme qui n'a vu lever l'aurore de la réparation que sur son tombeau ! "Qui dira de combien de déceptions, de douleurs se compose une gloire ?" C'est Octave Crémazie lui-même qui a écrit à propos d'un autre écrivain pourtant moins à plaindre, cette phrase mélancolique et profonde. Mais en revanche, qui pourra dire aussi ce dont la gloire est redevable aux douleurs et aux déceptions ? Crémazie était un croyant sincère comme tout bon Canadien, et il il ne pouvait pas ignorer que l'homme, rêveur ou pratique, poète ou homme d'Etat, ne fonde rien ici-bas de solide et de durable sans verser dans la fondation beaucoup de larmes et un peu de sa vie. La gloire littéraire elle même, pour peu qu'elle soit la vraie gloire, n'échappe point à la loi universelle du sacrifice.

Il faut le dire bien haut, à la louange du poète, sans la foi des aïeux qu'il avait emportée, seule intacte, de sa terre natale, jamais Octave Crémazie n'aurait eu la force de supporter le poids de ses malheurs. Il a connu, à de certaines heures de son exil, notamment à Paris, les affres du désespoir, et s'il a pu les surmonter, c'est, il l'a reconnu, en se réfugiant dans l'église Notre-Dame-des-Victoires, sous le manteau de la Vierge Marie. La foi canadienne le soutint jusqu'au bout. Pendant son séjour au Havre, on le vit assidu, à la messe du dimanche, en cette même église Notre-Dame, toute pleine aujourd'hui de son nom. Quand la maladie fut sur le point d'achever ce que le chagrin avait commencé, il sut mourir, à la lumière des éternelles espérances. Il se montra doux envers les personnes qui le soignaient, doux envers son pays qui reçut l'adieu de sa pensée, doux envers la mort qui lui ouvrit une patrie nouvelle. Est-ce pour lui-même ou pour un ami qu'il avait écrit les vers qui seront le dernier mot de cet éloge ? Mais, au seuil du tombeau, dans votre cœur pieux,
Vous reçutes le pain de l'éternelle vie ;
Sous ce divin soleil votre âme épanouie,
Sur l'aile de la foi s'est envolée aux cieux !

Inutile de dire, ajoute le compte-rendu, que ce discours écouté avec une attention frémissante par l'auditoire fut à la sortie, après l'impressionnante cérémonie de l'absoute, l'objet des commentaires les plus enthousiastes. Nos amis canadiens surtout, ne dissimulaient pas leur ravissement.

En avant! la Colonisation

(Suite de la 1ère page)

Espérons que l'etat de santé si précaire en ce moment de M. le curé Bérubé s'améliorera pour lui permettre de terminer son œuvre qu'il a tant à cœur, et qui sera pour Vonda un sujet d'orgueil et une source de prospérité. Le succès de la colonisation française repose moins dans l'acquisition des homesteads qui restent à prendre dans l'Ouest Canadien que dans l'accaparement des terres à vendre situées non loin des communications. Fortifions nos groupes déjà établis et établissons-en d'autres.

Pour arriver au but, il faut en prendre les moyens. Imitons les étrangers qui se procurent des terres par leurs compatriotes bien boursés, au moyen de syndicats.

Imitons nos compatriotes, ces vaillants colons des cantons de l'est de Québec et du nord d'Ontario—qui font la tache d'huile—reculent, avec la croix d'une main et la hache de l'autre, ces étrangers qui, un jour, espéraient nous entourer d'un cercle de fer et nous noyer dans le fleuve St Laurent. Mais il faut aussi imiter nos pères et nos frères d'aujourd'hui dans la pratique des qualités ou vertus qui ont fait leur succès.

Il faut être comme eux d'abord des hommes de foi agissante, d'un patriotisme sûr et durable. L'amour de Dieu et de la patrie doivent marcher ensemble. Il faut savoir aimer le travail, pratiquer l'économie, se montrer persévérant dans les mauvais jours, éviter les deux causes principales de notre insuccès, de notre banqueroute financière et morale : le luxe, l'"amour de la mode"; l'ivrognerie, l'"amour de la bouteille".

Maintenant, il est nécessaire que nos "chefs", tant chez le clergé que chez les laïcs, se mettent à la tête du mouvement. A eux de prendre les devants, d'entreprendre une véritable campagne de colonisation, par la parole, partout où il leur est facile de se faire entendre, : par les journaux, les brochures, etc. Faisons de la réclame de toutes manières. Intéressons nos compatriotes qui ont des capitaux, soit ici ou en dehors de la province à prendre leurs parts des richesses que la province s'est plu à semer dans ce grand Nord-Ouest canadien.

Hâtons-nous de prendre ces beaux lopins de terre qui nous entourent. Ne craignons pas trop les dettes, comptons sur l'avenir. Si nous sommes trop craintifs, nous perdrons bien des bonnes occasions et nous nous en repentirons plus tard.

Soyons ambitieux— aux ambitieux, l'avenir—Mes compatriotes, en avant ! Je constate avec plaisir qu'à Vonda. les nôtres prennent les devants. Vous seriez étonnés si je vous disais le nombre d'âcres qui sont passées entre leurs mains cette année. Notre curé n'a pas cessé de les encourager; ses bons avis ont été suivis et son zèle a eu des imitateurs.

Ce que l'on a fait ici s'est fait dans quelques-unes de nos paroisses. Citons : Howell, Marcelin et d'autres encore dont les noms m'échappent. Profitons de nos longues soirées d'hiver pour parler de colonisation, achat de terre, acquisition de homestead.

Bientôt entre Prince Albert et Duck Lake des homesteads seront ouverts, avis aux intéressés. A notre bureau de Prince Albert de nous en avertir à temps. Au revoir.

AMÉDÉE CLÉROUX

La Maçonnerie à Québec

La "Revue Internationale des Sociétés Secrètes" (Paris, 15 oct. 1912) que nous recommandons très vivement à tous nos lecteurs, annonce qu'un Congrès maçonnique, international, doit se tenir à Québec. On n'indique pas la date. C'est probablement déjà fait !

La Revue donne les noms de deux FF∴ délégués de la Gr∴ L∴ Suisse "Alpina" (Lausanne) partis pour l'Amérique du Nord, en vue du conciliabule mystérieux.

***

Avoir choisi Québec !—C'est un trait d'audace qui ne doit pas étonner.—Il a fallu des raisons, essentiellement maçonniques, ce choix indique, très probablement, un mouvement accentué d'hostilité anticatholique, spécialement en Canada français.

Ce qui se passe actuellement en pays de Québec et d'Ontario indique ce qui se prépare contre nous.

Organisons-nous

TROP TARD

"Monsieur Whitney, réfléchissez bien avant de consommer l'acte si inique de spoliation que vous impose une horde de bigots étroits et sans conscience.

Les gouvernements tyranniques et persécuteurs ne vivent pas vieux. Jusqu'ici nous avons éte de loyaux sujets de la couronne britannique ; en face des événements qui se préparent dans la vieille Europe, l'empire avant peu, n'aura peut-être pas trop de bras pour l'empêcher de crouler ; si on refuse de reconnaitre nos droits, il ne faudra pas trop nous allonger le chapitre de nos devoirs.

Puisque la race française n'a pas de place sur le sol de l'Amérique, vous auriez dû nous faire disparaitre lorsque nous n'étions que 60,000 ; aujourd'hui que nous sommes trois millions, il est trop tard, Monsieur Whitney !—"Moniteur", de Hawkesbury, Ont.

Pour l'honneur de la Saskatchewan

Après un débat de 10 heures, l'assemblée législative à Régina a adopté une résolution, proposée par le premier ministre, demandant une enquête complète sur les accusations formulées contre le gouvernement provincial par l'hon. M. Rogers, au sujet du vote des étrangers, aux dernières élections provinciales.

M. Rogers a déclaré au banquet conservateur de Montréal que les élections avaient été remportées par le vote d'étrangers et que la loi électorale avait été modifiée à cette fin.

Un comité de cinq membres, composé de trois libéraux et deux conservateurs a été choisi pour faire une enquête complète. Ce sont MM. Bole, McNeil, Magee, Tate et Bradshaw. Ils ont pouvoir de recueillir tous les témoignages assermentés qu'ils jugent nécessaires pour faire la lumière sur ces accusations qui engagent l'honneur de la province.

M. Willoughby, chef de l'opposition, eut voulu que la commission fut composée de juges indépendants.

La commission s'occupera aussi de l'ingérence indue de l'influence fédérale dans les élections de la Saskatchewan.

Colonisation au Lac des Prairies

Nous recevons la lettre suivante que nous sommes heureux de communiquer à nos lecteurs :

Lac des Prairies (Meadow Lake) Sask., le 20 novembre 1912

Plusieurs colons ou "ranchers" sont déjà établis ou presque établis au Lac des Prairies (Meadow Lake) et d'autres sont attendus de jour en jour. Déjà une vingtaine de familles catholiques, de langue française, anglaise et crise sont groupées autour de la mission sur des homesteads. Mes nouveaux paroissiens vont pouvoir faire instruire leurs enfants. Le district d'école est formé et approuvé et les commissaires ont déjà signé leur entrée en fonction. Nous n'avons plus qu'à attendre l'arrivée d'un maître d'école, et pour cela il nous faut en trouver un tout de suite. Ici le service postal est très lent pour le moment ; je m'adresse donc à vous et au PATRIOTE pour vous prier de vouloir bien réclamer pour notre école un maître, catholique et parlant français, qui viendrait tout de suite enseigner au Lac des Prairies pour un salaire de $600 ou même $700. Un jeune homme ou une jeune fille ne ferait pas l'affaire ici. Il nous faudrait une personne sérieuse ou assez âgée, si possible mariée, qui puisse avoir la confiance des parents.

Sachant que vous voudrez bien nous rendre ce grand service, je vous en remercie d'avance.

L. Cochin, O.M.I.

L'école Normale

Renseignements utiles

Le cours de l'Ecole Normale pour la préparation aux certificats de première classe s'ouvriront, à Régina, le 2 janvier 1913 pour finir le 30 avril. Les gradués du cours des arts dans une université du Canada ou de l'Angleterre et les personnes ayant obtenu un diplôme de première classe ou un titre équivalent de la part du Departement de l'Education, qu'elles aient suivi les cours antérieurement ou non, pourront être admises si elles ont atteint l'âge prescrit qui est de 18 ans pour les filles et et de 19 pour les garçons.

Un cours supplementaire pour ce même grade commencera à la même date à Saskatoon s'il y a suffisamment d'élèves.

Les cours de seconde classe auront lieu à la même époque à Régina et à Saskatoon. Pour être admis à ces cours il faut avoir suivi les cours de troisième classe de l'Ecole normale ou leur équivalent et avoir au moins une année d'expérience dans l'enseignement. L'âge requis est le même que pour les cours de première classe.

Des cours locaux de troisième classe seront données aux endroits suivants : Moose Jaw, Saskatoon Prince Albert, North Battleford, Moosomin, Yorkton et Estevan. Pour être admis à ces cours il faut avoir au moins un diplôme de troisième classe. L'âge requis est de 17 ans pour les filles et de 18 pour les garçons.

On peut obtenir des formules pour demande d'admission en s'adressant au sous-ministre de l'Education, Departement de l'Education, Régina Sask.

Marcelin

—Les MM. Morin ont réussi à creuser 8 bons puits dans la localité. Celui du village à une profondeur de 180 pieds. A une profondeur de 80 pieds on a trouvé une couche d'eau bourbeuse, qui a causé beaucoup de difficulté. Un expert de Winnipeg a trouvé la solution et l'on a poursuivi les travaux. Les MM. Morin peuvent creuser jusqu'à 400 pieds avec leur machine et ils prennent $2.50 du pied. Ordinairement on trouve l'eau à moins de 100 pieds.

—On remarque que les cultivateurs ont abandonné la culture intensive des céréales, du blé surtout, pour pratiquer la culture mixte qui est plus sûre et plus payante. Le soin des animaux et de la basse-cour tient la famille à l'ouvrage, intéresse les plus jeunes pour en faire de futurs bons cultivateurs, des habitants modèles. Une culture intelligente est la meilleure des spéculations et fait la fortune d'un pays.

—Voici quelques exemples des avantages de la culture mixte :

M. Louis Blais avec quelques vaches bien entretenues à eu tout l'été un rendement de quinze piastres par semaine. Chez lui on voit en outre une riche basse-cour : pigeons, poules Plymouth Rock, oies, dindes, etc.

M. Renaud est venu il y a quelque temps apporter à Marcelin une charge de beurre et de porc frais qui lui a rapporté la somme de $212. Voilà des cultivateurs pratiques, industrieux. Ils ne se grèvent pas ainsi d'hypothèques mais bien au contraire ils s'emparent du sol pour leurs fils. M. Renaud notamment a acheté une nouvelle terre cet été.

Degoutes de leurs deputes

Il est certain que le pays a assez de parlementaires. Leur égoïsme et leur malfaisance ont provoqué le dégoût universel, à tel point qu'on ne fait plus aucune distinction entre les bons et les mauvais. Le peuple les met tous dans le même tas. M. le sénateur de Lamarzelle mérite l'estime des bons Français et, pourtant, il avouait au congrès de Châlons, qu'il ne voudrait pas s'aventurer avec son écharpe de sénateur, dans les rues de Paris. Il contait, en revanche, un petit fait qui montre bien le changement de l'état d'esprit du public. Un capucin fit signe à un conducteur d'autobus de faire arrêter sa voiture et celle-ci s'arrêta bien qu'on fût éloigné du signal d'arrêt. Il suffit, au contraire, qu'un sénateur ou un député décline son titre pour que le propriétaire qu'il encensa naguère lui éclate de rire au nez et applique le reglement, dont il est chargé, dans toute sa rigueur. Les travailleurs, qui ont été bernés par les parlementaires, les méprisent et ont pitié de leurs grandes victimes.

—L'"Univers"

∴ Pendant les dernières vacances.
—Y a-t-il loin, petit garçon, pour aller à Mortain ?
Ça dépend, m'sieu.
—Tu me parais intelligent, comment t'appelles-tu ?
—Comme mon père m'sieu,
—Vous êtes nombreux dans votre famille ?
—Autant que d'assiettes m'sieu.
—Et combien avez-vous d'assiettes ?
—On a chacun la sienne, m'sieu.

La fête de Monseigneur Pascal a l'Ecole St. Michel

La veille de la saint-Albert, jour de la fête de la Présentation de Marie, Sa Grandeur passa la journée à l'Ecole St. Michel. Ce fut un honneur hautement apprécié par tout le personnel de l'Ecole et spécialement par les dévouées Religieuses de la Présentation qui célébraient en ce jour leur fête patronale. Le matin il y eut messe pontificale solennelle. Avant la renovation des vœux, Monseigneur prononça une courte et chaleureuse allocution sur le bonheur et les bienfaits de la vie religieuse et dit la joie qu'il éprouvait en prenant part à la fête patronale d'une communauté qu'il a connue en France, dès son enfance, et qui est ici un honneur pour son diocèse. Le soir, tout le personnel de l'Ecole se réunit dans la salle de réception pour souhaiter bonne fête à Monseigneur. Après un chant de bienvenue, exécuté avec brio par tous les enfants de l'Ecole, deux grandes élèves présentèrent une charmante et délitate allégorie. L'une représentait l'ange du diocèse de Prince-Albert et l'autre l'ange de l'Ecole St. Michel, leur costume était si artistement arrangé que l'on pouvait pour un instant se croire en présence de quelque messager céleste. L'art est un mystérieux transformateur qui peut triompher de bien des difficultés!... Un dialogue s'engage entre les deux anges où les sentiments les plus délicats sont exprimés; et le tout se termine par une demande de bénédiction que Monseigneur accorde aussitôt. Sa Grandeur répond en termes heureux et fait ressortir le grand travail d'éducation que le dévouement inlassable des Religieuses accomplit avec tant de succès. Les ouvriers protestants qui assistaient à la cérémonie furent agréablement impressionnés par la bonne tenue et le savoir faire des enfants.

Pour le prochain numéro

Lettre de notre correspondant de France.—Monographie de la paroisse de Arborfield.—Rapport financier du Congrès de la Langue française, etc.

Assemblee generale des actionnaires de La Bonne Presse

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de La Bonne Presse, à responsabilité limitée aura lieu jeudi le 12 décembre, à 1 h. de l'après-midi aux bureaux du "Patriote" à Duck Lake.

"L'Etoile de St-Albert"

Nous venons de recevoir le second numéro de "l'Etoile de St. Albert" le nouveau journal bilingue publié dans la ville épiscopale de l'Alberta. Il contient une lettre très élogieuse du R. P. H. Leduc O.M.I., vicaire général, qui nous réjouit grandement sur l'esprit catholique et désintéressé des partis politiques énoncé au programme du journal. Nous souhaitons donc cordialement prospérité et longue vie à ce nouvel organe de la bonne presse qui en restant fidèle à son programme pourra accomplir beaucoup de bien auprès des populations de langue française et anglaise.

Amendement à l'acte de l'Evaluation scolaire

Le premier ministre a présenté en seconde lecture un amendement à l'acte de l'évaluation scolaire qui est très important pour les cultivateurs dont les enfants vont à l'école dans le village ou la ville voisine. Actuellement ces cultivateurs sont évalués pour leur terrain et pour les améliorations faites sur leur ferme; l'amendement ferait porter l'évaluation sur le terrain seulement, et le revenu personnel serait exempté de la taxe scolaire.

Chronique Locale

—Dimanche dernier, 24, à l'issue de la messe, une touchante cérémonie avait lieu à l'église paroissiale. Monsieur William Durston originaire du pays de Galles et résidant à Wingard, prononçait d'un ton bien convaincu sa profession de foi devant plusieurs témoins, et, de protestant devenait catholique, par la réception du sacrement régénérateur.

Le lendemain, 25, jour fixé pour son mariage avec Mlle Catherine Sullivan, en même temps qu'il conduisait sa fiancée à l'autel, il était lui-même admis pour la première fois à la Table Sainte où l'accompagnaient son épouse et ses deux témoins de mariage: M. Edouard Sullivan et Mlle Lilian Cross sous les regards de parents et d'amis émus à ce spectacle. Heureuse et longue vie au nouveau couple.

—Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que les catholiques de Duck Lake sont à organiser une bonne œuvre pour aider à leur église. Si le peuple prend autant d'intérêt dans cette œuvre que les personnes qui ont accepté si généreusement le fardeau du travail, nous serons témoins d'un grand succès.

Quatorze candidats ont été choisis pour recueillir et accepter tout ce qui leur sera offert et donné. Tout objet ainsi que tout argent sera reçu avec reconnaissance. Ces objets ainsi reçus seront vendus à l'encan le soir où aura lieu le vote public, ce qui terminera la contestation.

Les candidats suivants commenceront leur travail aussitôt:

R. P. H. Delmas contre le R. P. Schmid; M. Guillaume Gervais contre M. Gentil Perret; Mme Paul Ashby; M. Eugène Doucette contre M. Norbert Berriau't; Mlle Aline Falque contre Mlle Corine Fisher; Alfred Courchène contre Marcien Marion; Mlle Edna Langlet contre Mlle Léone Barrette.

Cette contestation sera, nous aimons à le croire, animée et tout amicale; car les parties opposées sont bien décidées de perdre ou de gagner gaiement, pourvu qu'une bonne bourse reviendra pour amortir la dette de leur église.

Tous les intéressés sont priés de commencer sans délai; quelques-uns à donner, d'autres à recevoir. Souvenez-vous tous qu'un verre d'eau donné pour l'amour de Dieu aura sa récompense.

La semaine prochaine nous espérons pouvoir publier la liste des prix qui seront donnés aux gagnants.

—Etaient de passage cette semaine. S. G. Mgr Pascal, le R. P. H. Grandin, O.M.I., le R. P. H. Lacoste, O.M.I., MM. les abbés Bourdel et Leboucher, M. J. E. Fortin, de Régina, et le R. P. Pascal, O.M.I., de Prince Albert.

—Une assemblée des directeurs de La Bonne Presse a eu lieu le 20 novembre.

—Le R. P. H. Delmas, O. M. I. est parti mardi pour Edmonton, où il assistera à la réunion du conseil provincial.

—Les travaux d'amélioration à l'école St Michel sont très avancés. Le système d'aqueduc est presque tout installé et la toiture a été posée sur la citerne de stérilisation.

L'indemnité parlementaire

Il parait que les député, veulent élever leur indemnité jusqu'à $3,000. Le salaire de $2,500 à déjà été augmenté l'an dernier de $400 pour l'assistance d'un sténographe.

L'influence des romans

Trois enfants de Toronto ont été arrêtés cette semaine sur accusation du meurtre d'un de leurs camarades nommé Boshoff. Les inculpés ont plaidé coupables.

Ils avaient voulu imiter ce qu'ils avaient lu dans les romans de policiers. "Nous lui avons avons crié de se rendre et de lever les bras, comme cela se fait dans les romans" expliquèrent-ils à la cour. Mais Boshoff qui ne comprenait peut-être pas l'anglais, ne leva pas les bras et alors ils ont déchargé leur revolver "comme cela se fait dans les romans".

Le crime engendre le crime: il pénètre dans l'enfance par les mauvais romans et par les vues animées. Malheur aux parents qui ne s'occupent pas de l'âme de leurs enfants!

Cours des Marchés

MARCHÉ DE DUCK LAKE

Blé no. 1 du nord		.60
no. 2 id.		.57
no. 3 id.		.52
no. 4 id.		.40
Œufs frais	la douz.	35
Beurre	la livre	30

MARCHÉ DE WINNIPEG

Blé no 1 du nord	79½
no. 2 id.	76½
no. 3 id.	75
no. 4 id.	
no. 5 id.	
no. 6 id.	

PRIX PROBABLE DU GRAIN

Blé no.1 du nord	Novembre	82¼
id.	Décembre	79⅛
Avoine	Novembre	33⅞

Rectification

Une erreur s'est glissée dans l'annonce de M. Joseph Wery, de Letellier, Man. M. Wery demande un forgeron pour travailler avec lui et non pas pour louer sa boutique.

Perdue

Une Jument brune, de 9 ans, nez blanc et patte de derrière blanche, marque S. aussi un poulain blond. $10.00 de récompense à celui les trouvera.

THOMAS WILLIAM.
Duck Lake.

RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants: résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes:

Prix $3 00 l'âcre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.